

Licence professionnelle Tourisme et marketing territorial et patrimonial

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Tourisme et marketing territorial et patrimonial. 2016, Université Rennes 2. hceres-02039797

HAL Id: hceres-02039797

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039797>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Tourisme et marketing territorial et patrimonial

- Université de Rennes 2

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences sociales

Établissement déposant : Université Rennes 2

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence professionnelle (LP) *Tourisme et marketing territorial et patrimonial (TMTP)*, jeune formation ouverte en 2013 sur le site de Saint-Brieuc (campus Mazier), a pour objectif principal de former des professionnels capables de répondre à la diversité croissante des besoins et des moyens en matière de tourisme, tout en mettant l'accent sur les modes de promotion et de valorisation des territoires et du patrimoine. Elle combine une approche intégrée du tourisme, du patrimoine (y compris culturel) et des territoires, et une approche professionnelle visant à former des étudiants capables d'initier et de gérer un projet touristique dans sa globalité (communication, législation, budget, marketing, valorisation des territoires).

Elle prépare les étudiants à des métiers liés à la promotion des territoires et du tourisme local, la gestion du patrimoine culturel, la conception de produits touristiques et l'accueil touristique. Elle a été créée et est gérée en étroite collaboration avec les professionnels du secteur touristique dans un objectif de professionnalisation.

La licence professionnelle *TMTP* est tournée essentiellement vers le tourisme institutionnel en ne laissant pas pour autant complètement de côté le tourisme marchand.

Le lycée Ernest Renan (Saint-Brieuc), avec son brevet de technicien supérieur (BTS) *Tourisme*, est partenaire de la formation.

Synthèse de l'évaluation

La LP *TMTP* possède une orientation claire vers la formation au tourisme « institutionnel », fortement orienté vers la valorisation du patrimoine et du territoire comme base du développement touristique. Il s'agit là d'une véritable niche capable d'attirer des étudiants et de dégager une vraie spécificité. La formation laisse une part importante aux professionnels extérieurs depuis sa conception et dans sa mise en oeuvre. Elle est résolument pluridisciplinaire et met à contribution les nombreux savoirs faire et potentiels en matière de formation qu'offre l'Université Rennes 2 (droit, économie, géographie, langues). L'équipe pédagogique, importante (près de 70 intervenants) et diverse, reflète parfaitement les axes de la LP *TMTP*. L'environnement professionnel extérieur rend compte de la richesse et de la diversité de la formation : on trouve en effet des acteurs des collectivités territoriales, des professionnels spécialistes du patrimoine et de la culture et des acteurs du tourisme local et régional. Ces partenariats préfigurent un futur pôle touristique d'excellence (PTE) visant à promouvoir le tourisme en Bretagne. De plus, le partenariat avec le lycée Ernest Renan de Saint-Brieuc permet aux enseignants du BTS *Tourisme* d'intervenir dans la formation (cours et suivi des stages), aux étudiants de la licence professionnelle d'avoir accès au fonds documentaire du BTS *Tourisme* (revues professionnelles et ouvrages spécialisés) et de bénéficier de la connaissance et de l'expérience des réseaux professionnels de ce BTS (recherche de stages). La licence professionnelle *TMTP* dépend du département Histoire également présent sur le campus Mazier avec la licence *Histoire* (parcours *Histoire et territoires*). Elle s'inscrit néanmoins dans plusieurs autres champs disciplinaires qui la rendent polyvalente et adaptée à des étudiants issus de différents types de formation (BTS, diplôme universitaire de technologie (DUT), formations universitaires pour la formation initiale ; formation continue).

Si l'employabilité semble être une vraie réussite (13 diplômés sont employés dans des structures liées au tourisme (surtout en contrat à durée déterminée), trois poursuivent leurs études et deux sont sans emploi), les informations restent lacunaires sur la qualité des emplois et sur la durée de ceux-ci. La place de l'international est très limitée, justifiée dans le dossier par le fait que le bassin d'employabilité se pense et s'organise à l'échelle régionale, celle de la Bretagne. Il n'y a pas de conseil de perfectionnement, ce qui, compte tenu du caractère résolument professionnalisant de cette formation, est un manque réel pour intégrer encore mieux les professionnels à l'évaluation de la formation et à la réflexion sur son évolution.

Points forts :

- Formation au tourisme « institutionnel » fortement orienté vers la valorisation du patrimoine et du territoire comme base du développement touristique.
- Formation qui laisse une part importante aux professionnels extérieurs.
- Formations et mises en situation professionnelles bien pensées.
- Formation pluridisciplinaire.
- Equipe pédagogique nombreuse et diverse.
- Formation inscrite dans un environnement très dynamique (Université Rennes 2, politiques de la ville de Rennes et de la région Bretagne).

Points faibles :

- Absence d'un conseil de perfectionnement qui intégrerait les extérieurs.
- Internationalisation quasi absente.
- Suivi de l'employabilité qualitativement insuffisant.

Recommandations :

Un meilleur suivi de l'employabilité devrait être fait, surtout au regard des objectifs de professionnalisation et de l'effectif réduit permettant, de fait, un suivi plus individualisé. La place de la recherche pourrait être améliorée même si la LP vise d'abord et de manière explicite un objectif de professionnalisation. De même, l'internationalisation quasi absente peut être un facteur d'enrichissement de la formation. Cette dimension est parfaitement intégrée par l'équipe pédagogique dans son autoévaluation et elle souhaite y remédier. La création d'un conseil de perfectionnement intégrant les professionnels impliqués dans la formation serait sans doute un plus pour l'évaluation de la formation et son évolution future.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>Le cursus est bien adapté à un objectif clairement mis en évidence : former des professionnels du « tourisme institutionnel » visant la valorisation du patrimoine et du territoire comme cœur de l'activité touristique (tourisme culturel et tourisme d'affaires).</p> <p>Les cours alternent des contenus fondamentaux sur les problématiques patrimoniales, territoriales et touristiques (histoire, histoire de l'art, géographie) dans différentes unités d'enseignement (UE), par exemple UE2 « patrimoine et cultures artistiques » (48 heures), UE7 « territoires et cultures régionales » (48 heures), UE1 « marketing et développement touristique » (60 heures) et UE6 « marketing et développement touristique » (60 heures), ainsi que des contenus plus professionnels comme la maîtrise des projets dans le tourisme culturel et le tourisme d'affaires, l'environnement média et numérique et les langues : UE3 « mise en œuvre de projets culturels » (24 heures), UE4 « raconter et servir des territoires » (48 heures), UE5 et UE10 « langues » (2 x 48 heures), UE8 « gestion et maîtrise d'événements et de projets d'affaires » (24 heures)].</p> <p>Aux termes d'un cursus bien pensé, il s'agit de former des professionnels insérés dans les collectivités locales, les acteurs privés du tourisme (entreprises) et les associations, professionnels capables de mettre en valeur les atouts régionaux pour en faire un produit économiquement viable.</p>
---	--

<p>Environnement de la formation</p>	<p>La formation s'inscrit dans un environnement universitaire riche que ce soit au plan local ou au plan régional. La licence professionnelle <i>TMTP</i> dépend du département Histoire mais intègre aussi une dimension pluridisciplinaire avec des disciplines présentes à l'Université Rennes 2 (droit, économie, géographie, langues). Elle développe des partenariats avec des formations existantes spécialisées de l'établissement, comme les licences professionnelles <i>Métiers techniques des collectivités territoriales</i>, <i>Gestion et développement des organisations</i>, <i>des services sportifs et de loisirs</i> et <i>Convergence internet audiovisuel numérique</i>.</p> <p>On citera aussi le diplôme universitaire (DU) <i>Accueil et développement touristiques</i> mention <i>Assistant de direction</i> et le BTS <i>Tourisme</i> du lycée Renan. De nombreuses LP et licences proposent des formations au tourisme au niveau régional mais aucune sous l'angle institutionnel via le marketing territorial.</p> <p>L'environnement professionnel est dense et varié avec des acteurs des collectivités territoriales, des professionnels spécialistes du patrimoine et de la culture et des acteurs du tourisme local et régional. Ce partenariat préfigure un futur pôle touristique d'excellence (PTE) visant à promouvoir le tourisme en Bretagne.</p> <p>En dépit de l'existence d'autres formations liées au patrimoine et au tourisme (en particulier à l'Université de Bretagne Occidentale (UBO), à l'Université de La Rochelle, à l'Université d'Angers et à l'Université Catholique de l'Ouest d'Angers), la LP <i>TMTP</i> a su s'installer dans une véritable niche qui lui donne toute sa valeur ajoutée.</p> <p>Trois laboratoires, dont certains enseignants-chercheurs sont issus, sont cités en appui de la formation : le Centre de recherches historiques de l'Ouest - CERHIO Rennes (CNRS, unité mixte de recherche (UMR) 6258), le Centre interdisciplinaire d'analyse des processus humains et sociaux (CIAPHS, équipe d'accueil (EA) 2241) et Espace et société (ESO) Rennes (CNRS UMR 6590).</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>L'équipe pédagogique est nombreuse (environ 70 intervenants) et diversifiée. Les 22 enseignants dont 15 enseignants-chercheurs (cinq professeurs d'université (PR), 10 maîtres de conférences (MCF), cinq professeurs agrégés (PRAG), ou professeurs certifiés (PRCE), un professionnel associé à temps partiel (PAST) et un chargé de recherche) appartiennent à des disciplines différentes (histoire mais aussi géographie, droit, économie, sociologie, informatique). Ils sont assistés par trois ingénieurs d'études (IGE). L'équipe de professionnels est nombreuse (39 intervenants). Ils réalisent environ 35 % des heures de cours, et représentent bien l'éventail des acteurs professionnels du secteur visé (collectivités, offices du tourisme, école des beaux-arts, musées, entreprises de tourisme). Des intervenants venant du lycée Renan interviennent aussi, ainsi que des enseignants de langue venant d'autres lycées.</p> <p>Le pilotage de la formation est essentiellement assuré par le responsable de la formation et un IGE. Un jury se réunit deux à trois fois par an composé en plus du responsable et de l'IGE, d'un enseignant chercheur (MCF), d'un enseignant du lycée Renan et de deux professionnels (ces deux derniers font partie de la commission pédagogique mais pas du jury). Il n'y a pas de conseil de perfectionnement. De ce fait, le pilotage est très concentré et l'implication de l'équipe pédagogique dans le pilotage est limitée. En outre, les deux professionnels membres de la commission pédagogique ne participent pas au jury ce qui réduit leur poids dans l'évaluation finale des étudiants et ne répond pas au cadre légal qui prévoit que le jury doit contenir entre 25 et 50 % de professionnels pour une LP.</p> <p>On regrettera l'absence de conseil de perfectionnement, indispensable afin d'associer les professionnels extérieurs dans la gouvernance de cette formation et la réflexion pédagogique. En dépit d'un réel dynamisme, le pilotage de la formation reste encore trop universitaire. Il n'est guère compréhensible que les extérieurs ne soient pas conviés aux jurys car leur lecture est indispensable.</p>

<p>Effectifs et résultats</p>	<p>La formation ayant ouvert en septembre 2013, l'analyse ne porte que sur deux promotions pour ce qui est de l'effectif et une seule promotion pour ce qui est des débouchés.</p> <p>La licence professionnelle a recruté 16 étudiants en 2013 (100 % de réussite) et 17 en 2014 venant de divers horizons : la moitié vient de BTS et BTSA - brevet de technicien supérieur agricole (sans que l'on sache si tous viennent du BTS du lycée Renan avec lequel la formation est partenaire), un vient d'un DUT, un d'une deuxième année de licence (L2) et six d'autres formations (sans précision sur ces dernières). Il est toutefois mentionné dans le rapport que la promotion 2014 vient de diverses régions françaises contrairement à la précédente dont le recrutement était concentré sur la région Bretagne.</p> <p>Pour ce qui est des débouchés, 13 étudiants sont en emploi (essentiellement contrats à durée déterminée - CDD), trois en poursuite d'études et deux en recherche d'emploi. Les étudiants en emploi travaillent pour la plupart dans des structures de tourisme institutionnel. Les éléments fournis dans le dossier ne permettent pas d'apprécier la catégorie socio professionnelle des emplois occupés.</p> <p>Un meilleur suivi doit être fait, surtout que les effectifs le permettent aisément.</p>
<p>Place de la recherche</p>	<p>La place de la recherche est peu importante dans la LP même si l'approche historique et patrimoniale introduit une dimension théorique aux enseignements. Il n'y a pas, à proprement parlé, d'enseignements dédiés, de stages en laboratoire. Depuis 2014, les étudiants participent à un séminaire annuel sur l'histoire des tourisms en Bretagne (six sessions d'octobre à mars) sur l'histoire des tourisms en Bretagne qui se tient à Saint-Brieuc et à Auray. Par ailleurs, depuis 2010, toute une série de colloques ayant pour thème le tourisme ont ou vont aboutir à des publications, ce qui renforce le rôle du campus Mazier dans le pôle touristique d'excellence (PTE).</p> <p>Toutefois, il n'y a pas, à proprement parler, d'action d'apprentissage de la méthodologie de la recherche par les étudiants ou de contribution particulière de leur part à des travaux de recherche.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>Les professionnels sont fortement présents dans la formation.</p> <p>L'implication des professionnels extérieurs dans l'offre de formation est déterminante (plus de 60 % des intervenants pour 35 % des heures). Ils travaillent à diffuser des savoir-faire mais, aussi, assistent les étudiants dans le cadre de projets tuteurés réalisés tout au long de l'année ou dans l'encadrement de stages (trois mois minimum en fin de cursus). Il y a un véritable équilibre entre les UE « académiques » (456 heures annuelles) et les UE « professionnalisantes ». Le diplôme est inscrit au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). La fiche RNCP est détaillée et reprend l'ensemble des compétences et connaissances recherchées par la LP. D'importants partenariats avec l'office du tourisme de la Baie de Saint-Brieuc renforcent le caractère professionnel de ce diplôme qui forme à la promotion des territoires et du tourisme local ; à la gestion du patrimoine culturel ; à la conception de produits touristiques et à l'accueil touristique.</p> <p>Le syndicat de gestion du pôle universitaire (SGPU) aide aussi à la professionnalisation estudiantine en ayant développé le site internet Kabaz qui met en relation les étudiants avec des entreprises.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>La formation accorde une place importante au projet tuteuré et au stage.</p> <p>Le projet tuteuré qui s'élabore tout au long de l'année se fait collectivement (une équipe de cinq à six étudiants). Il fait l'objet d'un suivi par un tuteur professionnel et un tuteur académique (en l'occurrence le responsable de la formation et l'IGE responsable de la coordination). Ce projet est évalué à l'écrit et à l'oral et représente 5 crédits européens (ECTS) au semestre 5 et 5 ECTS au semestre 6.</p> <p>Le stage dure au moins 12 semaines. Il est encadré par un maître de stage professionnel et fait l'objet d'une soutenance devant le jury d'année (6 ECTS). Le maître de stage note le stage (2 ECTS) et un rapport de stage est produit (2 ECTS). Les attendus en la matière sont bien précisés dans le dossier. Toutefois la place laissée aux professionnels dans l'évaluation est restreinte compte tenu de leur absence dans le jury d'année.</p>

<p>Place de l'international</p>	<p>La place de l'international est très limitée, ce qui est justifié dans le dossier par le bassin d'employabilité qui se pense et s'organise à l'échelle régionale, celle de la Bretagne. L'international se limite à l'enseignement des langues et à des cours consacrés à l'interculturalité adossés aux cours de langues pour lesquelles il n'y a pas de certification précisée. Il y eu un seul recrutement d'étudiant étranger. Aucun stage n'a eu lieu à l'étranger.</p> <p>L'équipe est consciente de ces limites et envisage qu'une partie de la formation se déroule en anglais. Par ailleurs, les étudiants ne partent pas à l'étranger compléter leur cursus, y compris sous la forme de stages, ce qui serait un plus sur lequel les formateurs devraient travailler. Cette dimension est parfaitement intégrée par l'équipe pédagogique qui souhaite y remédier. Rappelons que la formation est encore bien jeune et qu'elle ne peut qu'évoluer en affinant son offre de formation et la logique du cursus afférent.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Les modalités de recrutements sont classiques et les critères bien précisés (dossier puis commission pédagogique). Il n'y pas de dispositif de mise à niveau ni de passerelles ou de processus de réorientation présentés.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>En dehors des cours en présentiel (11 à 18 semaines à raison de 30 heures hebdomadaires) et du stage (trois mois de mars à juin), la formation prévoit d'offrir aux étudiants des périodes d'auto-formation (elles sont prévues dans le calendrier universitaire afin de permettre aux étudiants de travailler leurs cours, le projet tuteuré et projets collectifs et de réviser leurs examens). Ces périodes s'accompagnent de nombreuses sorties et conférences autour des métiers travaillés. Un système de validation des acquis de l'expérience (VAE) est prévu, de même que les situations de handicap où des outils de remédiation existent.</p> <p>Les langues occupent une place importante dans la formation (anglais obligatoire au semestre 5 (48 heures) puis deuxième langue au semestre 6 (48 heures). Toutefois, trois langues sont possibles (allemand, espagnol et breton) sur le site, les autres langues éventuelles doivent être apprises par correspondance. Il est aussi prévu que les étudiants puissent se présenter aux examens du CLES (certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur).</p> <p>Le numérique est présenté comme un point fort dans la formation. Si des enseignements existent (notamment cours de programmation assistée par ordinateur, PAO, de langage html et CSS, de bureautique, réseaux sociaux et usages professionnels), le nombre d'heures consacré à ces enseignements apparaît faible (soit, selon le tableau présentant l'équipe pédagogique, 12 heures sur web et HTML, 9 heures sur PAO, 4 heures sur blogs et internet, 5 heures sur réseaux sociaux, 4 heures sur bureautique et 2 heures sur Twitter).</p> <p>Par ailleurs les étudiants utilisent des plates-formes de partage de documents et de partage de données tout au long de l'année.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Les étudiants sont évalués en contrôle continu (dossiers individuels ou collectifs) et en contrôle terminal. La fin du semestre 6 est plus légère pour laisser du temps au projet tuteuré et au stage. Le diplôme correspond à 60 ECTS dont 10 pour l'UE 9 stage et le projet tuteuré et 10 pour l'UE 4 raconter et servir des territoires. Les UE de langue (UE 5 et UE 10) permettent d'obtenir seulement 3 ECTS chacune pour 48 heures d'enseignement ce qui paraît peu au regard des autres matières qui permettent d'obtenir 5 à 6 ECTS pour un nombre d'heures équivalent voire inférieur.</p> <p>Le jury d'année n'intègre pas de professionnel. Le dossier ne donne pas d'indication sur le fonctionnement concret du jury.</p>

<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Le supplément au diplôme, joint au dossier, met l'accent clairement sur quatre compétences majeures : la maîtrise de projets dans le tourisme culturel, la maîtrise de projets dans le tourisme d'affaires, l'environnement média et numérique (PAO, cartes, pages Web etc.) et les langues (au double titre de la communication et de l'interculturalité).</p> <p>Il n'existe pas de livret de stage ni de portefeuille de compétences pour assurer le suivi de ces dernières. Des ateliers CV et lettres de motivation permettent aux étudiants d'apprendre à présenter les compétences acquises et à les formaliser pour les futurs employeurs. C'est une modalité pratique très appréciable.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>La formation ayant ouvert en septembre 2013, il n'y a pas d'évaluation de l'observatoire des parcours étudiants et de l'insertion professionnelle (OPEIP) qui enquête 24 mois après l'année de diplomation.</p> <p>Une enquête à six mois puis à neuf mois après la diplomation est néanmoins réalisée par les responsables du diplôme via Facebook. Tous les étudiants de la première promotion ont répondu. Cependant, les données restent peu claires et méritent d'être développées pour être réellement utilisables.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Il n'existe pas de conseil de perfectionnement. Le conseil, formé du directeur de la formation et de l'ingénieur avec qui il travaille ainsi que trois élus étudiants, ne constitue pas un conseil de perfectionnement mais un simple conseil pédagogique. Celui-ci a son utilité mais, compte tenu du caractère résolument professionnalisant de cette formation, il faudra en créer un rapidement afin d'intégrer les vues des professionnels extérieurs (et pas uniquement enseignants).</p> <p>En outre, les étudiants peuvent anonymement donner leur avis en utilisant un document type envoyé soit par mail soit par courrier. Ce mode d'évaluation ne permet pas de dialogue direct avec les étudiants dans une instance collective de suivi et d'évaluation.</p>

Observations de l'établissement



**Lettre d'accompagnement aux réponses de l'université Rennes 2
aux rapports de synthèse de l'HCERES
(juillet 2016)**

La direction de l'établissement remercie l'HCERES pour l'évaluation globalement très positive de l'ensemble de ses formations.

Quoique consciente des contraintes qui pèsent sur l'HCERES, elle regrette que les rapports de synthèse de cette dernière lui parviennent tardivement, à un moment où l'élaboration de l'offre de formation que l'université Rennes 2 proposera dans le cadre de la prochaine accréditation est presque achevée. Il va de soi, pourtant, qu'elle veillera à ce que les équipes pédagogiques tirent le meilleur profit des utiles recommandations formulées dans les rapports de synthèse.

Elle tient par ailleurs à répondre de façon globale à des observations qui touchent de manière transversale à l'ensemble de ces formations :

- Le taux de réussite en M1 et le taux de passage de M1 à M2 font l'objet de remarques dans plusieurs des rapports relatifs aux formations de Master. Au delà de l'appréciation portée sur quelques cas particuliers, la direction de l'établissement souligne qu'elle est confrontée à une double contrainte : d'une part l'augmentation de ses effectifs de master 1, d'autre part la pérennisation de formations à vocation professionnalisante pour lesquelles le bassin d'emploi n'est pas extensif.

- La place insuffisante des professionnels dans certaines formations de L ou de M est à l'occasion mentionnée par les experts de l'HCERES. La direction prend acte de ces observations mais souligne, que si elle doit en effet progresser dans ce domaine, elle dispose également d'acquis sur lesquels elle entend s'appuyer (IDEFI 2PLG, Licence Pro, masters à vocation professionnelle). Elle considère également que la généralisation des conseils de perfectionnement dans le cadre de la prochaine offre de formation contribuera à renforcer encore les liens avec les mondes socio-professionnels.

- La direction de l'université prend acte des observations critiques relatives à la place de l'international dispersées dans un nombre notable de rapports de synthèse. Elle constate que, malgré les efforts de plusieurs équipes pédagogiques, cette dimension n'a pas été, dans les précédentes mandatures, un axe fort de la stratégie de l'établissement. Elle tient toutefois à souligner que l'internationalisation des formations est un des axes stratégiques du futur contrat d'établissement. Plusieurs décisions ont d'ores et déjà été prises : objectif d'une mise en place de cours disciplinaires en langue étrangères dans l'ensemble des formations (dispositif EMILE); doublement du volume horaire attribuée aux langues dans le cadre des masters; mise en place de modules de préparation à la mobilité sortante dans le cadre de l'enseignement obligatoire des langues et d'unités d'enseignement facultatives;

mise en place d'un cadre conventionnel simplifié pour la signature d'accord de bi-diplomation qui porte déjà des fruits (bi-diplomation avec l'université de Fès (Maroc) et avec l'université de Fudan (Chine))

- Enfin, la direction prend acte des observations récurrentes sur les enquêtes d'insertion professionnelle et les problèmes d'utilisation et de lisibilité éventuellement rencontrés. Elle tient toutefois à faire remarquer que l'université Rennes 2, qui a été pionnière dans cette mission, travaille désormais dans un cadre méthodologique stabilisé et unifié à l'échelle de l'établissement mais défini au niveau national, de telle sorte que certains indicateurs restent de fait peu adaptés à la spécificité de certaines de ses formations.

Elle constate et déplore le fait que les données élaborées par l'Observatoire des Parcours de l'Etudiant et de l'Insertion Professionnelle (OPEIP) et transmises aux équipes pédagogiques n'aient été que faiblement appropriées et n'aient pas fait l'objet d'analyses approfondies dans les rapports d'auto-évaluation. Le développement d'enquêtes portées au niveau des équipes pédagogiques semble parfois encouragé par les rapporteurs. Or, la direction de l'université qui souhaite soutenir le caractère impartial et indépendant des enquêtes de l'OPEIP, producteur d'indicateurs d'insertion consolidés à l'échelle de l'établissement, entend limiter le développement d'enquêtes portées par les équipes pédagogiques qui ont pour effet collatéral de faire chuter le taux global de réponse de la part des étudiants.

Enfin et de façon plus circonstancielle, un faible taux de réponse sur les études de licence générale a été relevé par plusieurs équipes pédagogiques dans les rapports d'auto-évaluation. Ce problème vient du fait que les premiers résultats de l'enquête des diplômés de licence 2012 ont été intégrés alors même que le recueil n'était pas finalisé. Ce point de vigilance avait été porté à l'attention des équipes pédagogiques qui disposaient par ailleurs des enquêtes des Licences générales 2010-2011 pour lesquelles le taux de réponse oscille entre 61% et 67%.

Dans le cadre du projet de système d'information relatif à l'offre de formation, l'établissement va devoir repenser les modalités de documentation de l'ensemble des diplômes Rennes 2. Les questions de parcours étudiant et d'insertion professionnelle constituent des points d'entrée stratégique pour rendre lisible l'offre de formation. Dans cette logique, un travail de concertation va engager les équipes pédagogiques, la direction et l'OPEIP pour le renforcement de la visibilité et une meilleure interaction.

Le Président

Olivier DAVID

Champ de formation	Sciences Sociales
Intitulé du diplôme	Licence professionnelle <i>Tourisme et marketing territorial et patrimonial</i>

Observations sur le rapport d'évaluation de l'HCERES

En réponse aux points suivants évoqués par le comité d'experts, l'équipe de formation souhaite apporter les précisions suivantes :

Synthèse de l'évaluation

Introduction de la synthèse de l'évaluation	
Observations	<p>Le rapport d'évaluation souligne les nombreux points forts de la formation mais pointe également quelques éléments de faiblesse.</p> <p>Certaines remarques appellent des corrections ou tout au moins des précisions qui sont détaillées dans les points faibles</p>

Points faibles	
Observations	<p>S'il n'y a pas eu de conseil de perfectionnement lors des deux premières années de fonctionnement, un conseil de perfectionnement a bien été mis en place en 2015-16 : il a réuni les membres de la commission pédagogique (identique à la composition du jury et donc intégrant des professionnels) et les représentants élus des étudiants. Il pourrait être encore élargi à d'autres professionnels sachant toutefois que ceux-ci sont déjà fortement sollicités (interventions, suivi des stages et des projets tuteurés) et doivent composer avec leur propre agenda professionnel souvent très chargé</p> <p>Le bassin d'employabilité n'est pas pensé uniquement à l'échelle de la Bretagne (p. 3 et 7). Certes, beaucoup des professionnels intervenant dans la formation viennent de la région Bretagne mais les exemples locaux proposés aux étudiants doivent avant tout nourrir leur réflexion sur des problématiques larges qui ne sont pas spécifiques au territoire breton. Les stages demandés aux étudiants se déroulent d'ailleurs sur tout le territoire français ainsi qu'à l'étranger : en 2013-14, sur 16 étudiants, 5 ont effectué leur stage hors de Bretagne (dont une étudiante en Nouvelle-Calédonie) ; en 2014-15, sur 17 étudiants, 7 ont réalisé ce stage en dehors de la Bretagne (dont une étudiante en Belgique à l'office de tourisme de Liège) ; en 2015-16, sur 24 étudiants, ils sont 11 à avoir choisi de faire leur stage sur un autre territoire régional. De même, plusieurs de nos anciens étudiants occupent aujourd'hui des postes hors de Bretagne (Bourgogne, Bordelais, région parisienne, Pays de la Loire, etc.).</p>

Recommandations

Observations	<p>Par rapport aux recommandations faites dans le rapport :</p> <p>Sur la recherche : même si les étudiants participent régulièrement à des manifestations scientifiques, la place de la recherche serait à améliorer (p. 4) et le rapport souligne notamment l'absence d' « enseignements dédiés » et de « stages en laboratoire » (p. 6). Rappelons d'abord que la recherche n'est pas une finalité dans une licence professionnelle. Néanmoins, outre la participation à des colloques ou journées d'études, les étudiants sont amenés, selon leur choix de projet tuteuré, à s'initier à un travail de recherche notamment dans le traitement des sources documentaires qui peuvent leur être utiles dans l'avancée de leur projet (dont l'objectif reste avant tout de se professionnaliser).</p> <p>Sur l'internationalisation « quasi absente » (p. 4) : même si une partie des cours actuellement dispensés prend en compte le contexte international du tourisme, l'internationalisation est clairement l'un des objectifs d'amélioration de la formation. Pour remédier à cette lacune, l'équipe pédagogique a d'ores et déjà demandé à certains enseignants bilingues de dispenser des cours en langue anglaise. L'internationalisation passe également par l'élargissement du recrutement de la formation via Campus France : une étudiante a été ainsi recrutée en 2014-15 et une autre vient d'être sélectionnée pour l'année 2016-17. Enfin, les stages à l'étranger sont fortement encouragés mais restent difficiles à mettre en œuvre tant qu'un partenariat avec une université étrangère ne sera pas établi. Des contacts ont été pris avec des universités indienne ou encore vietnamienne. Surtout un projet de partenariat avec une université anglaise, la <i>West London University</i>, est actuellement en cours d'étude avec le service des Relations Internationales de l'Université Rennes 2.</p> <p>Sur le manque d'intégration des professionnels (p. 3 et 4) : la licence professionnelle s'appuie sur un solide réseau de professionnels qui s'étoffe au fil des années. Des contacts réguliers ont lieu avec les professionnels, à la fois sur les contenus, le suivi des étudiants, leur employabilité et l'évolution à donner à la formation. Ces échanges se font dans le cadre de la mise en place et du suivi des différents projets tuteurés, lors de la soutenance des mémoires et rapports de stages ainsi que dans le cadre des jurys et des commissions pédagogiques. Ces échanges ont été aussi formalisés avec la mise en place cette année d'un conseil de perfectionnement.</p> <p>Sur le suivi de l'employabilité (p. 3 et 4) : la formation étant récente, il n'existe pas encore d'enquête officielle de la part de l'Observatoire des Parcours Etudiants et de l'Insertion Professionnelle dont les enquêtes commencent 24 mois après l'obtention du diplôme. Cependant, l'équipe pédagogique est restée en relation avec les anciennes promotions et dispose d'informations régulièrement mises à jour sur le devenir de ses anciens étudiants. C'est sur celles-ci que se fondent les données concernant la promotion 2013-14, le recul étant encore insuffisant sur la promotion 2014-15. À partir de l'année universitaire 2016-17, l'équipe pédagogique devrait disposer d'outils d'analyse et de résultats d'enquêtes plus aboutis grâce au travail de l'OPEIP.</p>
--------------	--

Analyse

Equipe pédagogique	
Observations	Contrairement à ce qu'indique le rapport à plusieurs reprises (p. 5, 6 et 7), les professionnels sont naturellement présents dans les jurys de semestres et d'année et

	<p>la composition du jury respecte le cadre réglementaire prévu en LP : sur six membres, trois appartiennent à Rennes 2 (dont une IGE), un est responsable du BTS Tourisme du lycée Renan à Saint-Brieuc, deux sont des professionnels travaillant respectivement dans les secteurs du Tourisme et du Patrimoine. La part des professionnels dans le jury est donc d'un tiers ; elle pourrait être, il est vrai, renforcée.</p>
--	---

Modalités d'enseignement, place du numérique	
Observations	<p>Le rapport note la faiblesse des heures consacrées aux enseignements numériques pourtant présentés comme un point fort de la formation (p. 7). Cette contradiction apparente peut en effet surprendre. Elle s'explique en fait parce que le numérique est aujourd'hui partout. En dehors des heures consacrées aux aspects techniques de cette thématique, le numérique est abordé dans de nombreuses interventions de professionnels car il est à l'origine des bouleversements profonds que connaît aujourd'hui le monde du tourisme et a permis l'émergence de nouveaux métiers tels qu'animateur numérique de territoire ou encore reporter de territoire.</p>

Olivier DAVID

Président de l'Université Rennes 2



Le Président
Olivier DAVID